

# L'intervention de Philippe Subercazes lors du DOB 2026

« L'objectif de mon intervention n'était pas de revenir sur les élections passées, mais bien de me concentrer sur les chiffres avancés par la majorité, dont plusieurs apparaissent, à la lecture de leurs propres documents, inexacts ou trompeurs », nous confirme Philippe Subercazes, au lendemain de la dernière séance du conseil municipal.

## 1. Sur la dette

La municipalité affirme avoir hérité en 2020 d'une ville « ruinée », avec une dette de 32 millions d'euros.

En réalité, ce chiffre inclut 4 millions d'euros liés à des emprunts transférés à la CATLP, et remboursés par celle-ci. Ces montants, bien que figurant comptablement, ne constituent pas une charge pour la ville et doivent donc être neutralisés.

La dette réelle s'établissait donc à environ **28 millions d'euros**.

Or, en 2014, lorsque Josette Bourdeu est arrivée, la dette était de **28,4 millions d'euros**.

Conclusion : il n'y a pas eu d'explosion de la dette sur son mandat.

## 2. Sur les seuils d'alerte de la DGFIP

La majorité affirme que la ville serait sortie des « radars » de la DGFIP seulement en 2024.

C'est faux.

Leur propre document indique qu'en 2020, la capacité de désendettement était de **9 ans**.

Or, le seuil d'alerte se situe à **12 ans**.

Donc :

- En 2014 : environ **60 ans**
- En 2020 : **9 ans**

La ville était donc déjà sortie des seuils d'alerte **dès 2020**, et non en 2024.

## 3. Sur les investissements

La majorité affirme avoir réalisé **42 millions d'euros d'investissements**, contre **22 millions** sur le mandat précédent.

Or, les chiffres du débat d'orientation budgétaire indiquent :

- Mandat actuel : **26,6 millions d'euros**
- Mandat précédent : **26,2 millions d'euros**

Nous sommes donc sur des niveaux **quasi identiques**.

Malgré mes demandes en séance, aucune explication claire n'a été apportée sur l'écart entre les chiffres annoncés (42 à 45 millions) et les chiffres réels figurant dans leurs propres documents.

#### 4. Sur les dépenses de fonctionnement

On observe une augmentation significative :

- Mandat Artiganave : +3 millions
- Mandat Bourdeu : +3 millions
- Mandat actuel : **+5 millions**

Soit une dérive supérieure de **2 millions** par rapport aux mandats précédents.

#### 5. Sur les charges de personnel

Même constat :

- Mandat Artiganave : environ +1 million
- Mandat Bourdeu : environ +1 million
- Mandat actuel : **+4 millions**

Soit une hausse très importante, représentant environ **30 % d'augmentation**, sans explication précise apportée.

#### 6. Sur la capacité d'autofinancement (CAF)

C'est sans doute le point le plus préoccupant.

La CAF nette est négative sur la quasi-totalité du mandat :

- -300 000 €
- -1 million €
- -1 million €
- estimation 2025 : environ **-90 000 €** (données à confirmer, source DGFIP)

Cela signifie que la ville n'a quasiment pas dégagé d'épargne nette sur le mandat, malgré l'augmentation des dépenses.

---

**En conclusion**, nous sommes face à une situation préoccupante :

- une CAF nette négative,
- des dépenses de fonctionnement en forte hausse,
- une explosion des charges de personnel,
- et des chiffres publics qui ne correspondent pas aux données des documents officiels.

***C'est précisément sur ces éléments que j'ai souhaité alerter lors de mon intervention.***